

PROJET

ÉDUCATIF

Accueil Collectif de Mineurs



Année
2023



Compagnie l'Odyssee
61, rue du Pervis
88410 Monthureux-Sur-Saône

La Compagnie l'Odyssee agit sur le territoire des Vosges Côté Sud-Ouest, principalement sur le secteur de Monthureux sur Saône. Avec une densité de population de 17 habitants/ km², ce secteur rural est très éloigné des grands centres urbains et des équipements cultures. La population est vieillissante, plus d'un tiers des habitants ayant plus de 60 ans. L'attractivité du territoire est un véritable enjeu pour que les familles y vivent épanouies et de que de nouveaux ménages viennent s'y installer.

Dans le paysage culturel de ce territoire, la Compagnie l'Odyssee occupe une place centrale. Créée en 1995, elle fédère depuis 1998, chaque été, plus de 200 bénévoles pour produire un grand spectacle vivant joué en plein air.

Forte de son ancrage territorial, l'association mène une action transversale en permettant de :

- Renforcer lien social des habitants ;
- Contribuer à l'épanouissement par l'implication dans un projet ;
- Développer les pratiques culturelles ;
- Répondre aux besoins des familles ;
- Valoriser le territoire et ses habitants.

Engagée dans une démarche d'éducation populaire, l'association permet à chacun de s'exprimer, partager et apprendre. La Compagnie l'Odyssee est agréée Espace de Vie Sociale par la CAF depuis 2006.

I. Présentation générale

a. Le territoire

❖ Quelques données

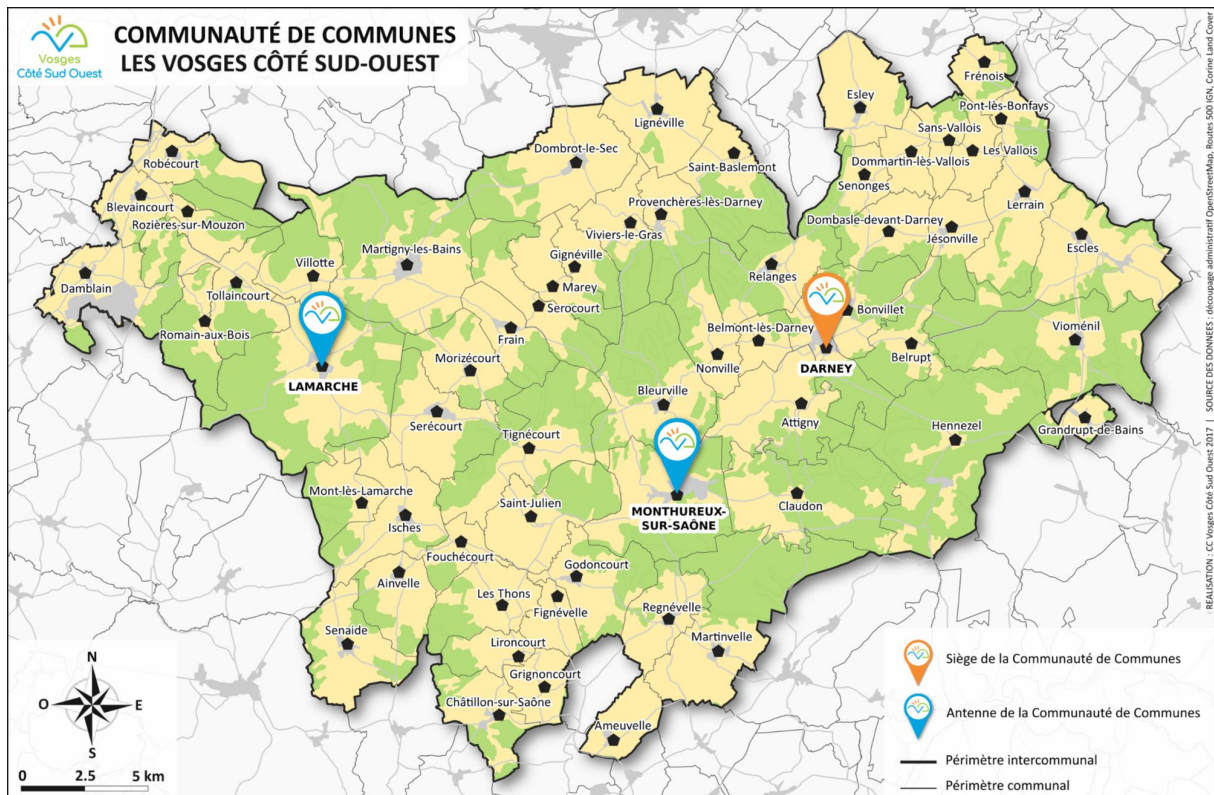
La CCVCSO est composée de 60 communes rurales et s'organise autour de trois communes centres : Lamarche, Darney et Monthureux sur Saône. Avec une superficie de 694 km² c'est le 4ème plus vaste EPCI des Vosges.

Une population qui diminue d'années en années : la commune de Monthureux est composée de 894 habitants en 2018. Mais avec 11987 habitants, la CCVCSO est l'EPCI le moins peuplé du département. La densité de population de 17 hab/km² est également la plus faible des Vosges. La population du territoire ne cesse de diminuer : depuis 50 ans il a perdu près d'1/4 de sa population.

Un territoire à faible attractivité économique : le territoire est marqué par une forte ruralité. Le nombre d'emplois offerts sur le territoire est faible : ce déficit d'emplois oblige les actifs à occuper un emploi hors du territoire.

La ruralité de ce territoire représente un enjeu important : la petite taille des communes ne permet pas d'offrir l'ensemble des services et emplois nécessaires à la population, ce qui renforce une forme d'enclavement et d'isolement de ces territoires et rend les mobilités nécessaires. Le vieillissement important du territoire renforce également cette problématique d'accès aux services.

Cependant le territoire compte tout de même plus de 150 associations au total, ce qui en fait un territoire à forte dynamique associative.



❖ *Nombre d'enfants scolarisés à Monthureux*

Sur le secteur de Monthureux sur Saône nous comptabilisons 121 enfants scolarisés de la maternelle au CM2 pour l'année scolaire 2022-2023. L'école rassemble des enfants de 14 communes différentes alentours, et Monthureux sur Saône constitue un lieu central pour les familles concernées.

Un accueil de loisirs existe à Martigny les Bains, qui ouvre une semaine à chaque petite vacance scolaire, et 4 semaines en été. Un autre accueil de loisirs a ouvert plus récemment sur le secteur d'Escles.

❖ *Pas d'ACM à Monthureux depuis 2018*

Un projet était auparavant porté par l'association familiale, mais cette activité n'existe plus depuis 2018 : d'une part en raison de manque de forces vives dans l'association (bénévoles vieillissants) et d'autre part des propositions d'activités uniquement sur les après-midi étaient une formule insuffisante pour les parents.

❖ *Idée émergente des Amis du Pervis*

Plusieurs membres de l'association *les Amis du Pervis*, composée de parents d'élèves, ont exprimé le manque de structure d'accueil pour leurs enfants au cours des vacances scolaires. Ils ont d'ailleurs orienté ce besoin sur un axe socio culturel. Une première rencontre en juin 2022, puis en septembre, a permis de développer ensemble ce projet d'accueil collectif de mineurs.

b. La Compagnie l'Odysée

La Compagnie l'Odysée est une association de loi 1901 qui a été créée en 1995 et qui organise depuis plus de 20 ans des spectacles vivants en plein air chaque été, Plus d'une vingtaine de spectacles ont été joués sur plusieurs villages du territoire : Godoncourt, Droiteval, les Thons,

Martinvelle, Bleurville, ... Mais depuis 2010, les spectacles se déroulent uniquement dans les Jardins du Presbytère à Monthureux sur Saône.

À travers son projet culturel et d'animation du territoire, l'association Odyssée remplit plusieurs objectifs :

- Le lien social comme moteur du projet culturel ;
- La préservation du patrimoine local ;
- Des projets à vocation culturelle toute l'année ;
- La sensibilisation du jeune public.

c. Le projet d'ouverture d'ACM

La Compagnie l'Odyssée souhaite l'ouverture d'un ACM en 2023 à Monthureux s/Saône.

Ce projet permettrait :

- De combler un manque sur le territoire de Monthureux-s-Saône pour les familles : la mise en place d'un centre aéré, pour offrir des loisirs aux enfants ;
- D'initier les enfants au théâtre : les enfants de l'atelier théâtre que nous organisons habituellement une fois par an (le dernier a eu lieu au printemps 2022), demandent souvent si l'atelier est renouvelé pendant les autres vacances ;
- D'apporter de la dynamique supplémentaire à la structure de l'Odyssée ;
- D'assurer l'avenir de la culture locale, en initiant les jeunes et les enfants à une pratique artistique telle qu'elle est impulsée dans le projet du spectacle de l'Odyssée ;
- De pérenniser l'avenir de l'Odyssée : présenter aux jeunes du territoire les actions de l'Odyssée ;
- De créer un nouveau partenariat avec les associations du secteur : l'association de parents d'élèves les Amis du Pervis ;
- Faire intervenir des professionnels du théâtre pour des animations.

II. Objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs ci-après ont été définis en groupe de travail composé de parents d'élèves bénévoles à l'association les Amis du Pervis, du directeur du périscolaire de Monthureux sur Saône, de la coordinatrice petite enfance, enfance, jeunesse de la CCVCSO et de la Compagnie l'Odyssée, porteuse du projet. La réflexion s'est basée essentiellement sur les souhaits de chacun en termes d'orientations éducatives que nous voulons promouvoir au sein de l'ACM :

- ❖ Développer l'autonomie ;
- ❖ Apprendre à vivre ensemble ;
- ❖ Respecter l'autre et ses différences ;
- ❖ Permettre l'ouverture culturelle ;
- ❖ Favoriser l'épanouissement personnel ;
- ❖ Développer la citoyenneté, la sensibilisation à l'environnement.

Ces objectifs éducatifs seront déclinés plus précisément dans le projet pédagogique qui sera écrit pour le premier ACM des vacances de février 2023.

III. Les modalités de fonctionnement

Un accueil progressif sera prévu le matin de 7h 30 à 9h et un retour progressif en famille de 17h à 18h. La journée d'activités se déroulera ensuite de 9h à 17h avec un repas servi vers 12h et un goûter servi vers 16h. Le repas est facultatif et prévu selon la demande des parents. L'accueil est possible à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Organisation des inscriptions :

L'accueil est ouvert à tous les enfants sans discrimination dès l'âge de scolarisation et ce jusqu'à 15 ans.

Les inscriptions se feront auprès d'Anaïs JEANNET à la Compagnie l'Odyssée en déposant un dossier d'inscription complet (fiche de renseignements, fiche sanitaire, autorisations parentales, droit à l'image, liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, ...)

Le budget :

L'association détermine un budget de fonctionnement, qui comporte les différents postes de dépenses et de recettes. Pour favoriser l'accueil de toutes les familles, des tarifs incluant des quotients familiaux différents seront proposés.

IV. Spécificité de l'activité théâtre avec Polichinel

L'Odyssée propose depuis 2014 un stage théâtre pour les enfants du territoire ; « un atelier théâtre » qui n'existe pas sur le secteur et qui lui permet d'élargir son action artistique et culturelle sur le territoire, en touchant les plus jeunes. L'Odyssée fait appel à Polichinel, intervenant théâtre, pour encadrer des enfants de 4 à 15 ans. La semaine débute par une initiation au théâtre et elle se termine par la présentation d'un spectacle présenté devant les familles le vendredi soir.

Nous souhaitons inclure cet atelier théâtre à l'intérieur de l'accueil de loisirs, ainsi les enfants qui le souhaitent pourront s'inscrire aux activités de l'accueil de loisirs et à l'atelier théâtre sur leur groupe d'âge proposé, ou alors ne participer qu'à l'atelier théâtre également. Lors de l'ACM, les enfants s'inscrivant à l'atelier s'engagent à participer aux 5 séances prévues par l'atelier. Une répartition par tranches d'âges sera prévue :

- Un atelier pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, de 9h à 9h40 ;
- Un atelier pour les enfants âgés de 7 à 10 ans de 9h45 à 12h ;
- Un atelier pour les jeunes âgés de 11 à 15 ans de 13h30 à 16h.

V. Descriptif du public accueilli

Nous aurons une capacité d'accueil de 80 enfants maximum du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Le fonctionnement se fera en petits groupes : répartition en groupes par tranche d'âge. Nous privilégierons un fonctionnement en petits groupes d'âges homogènes qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres enfants

comme avec les autres animateurs. Le petit groupe, sécurisant, permet à l'enfant de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres.

Des temps d'activités en commun seront également prévus.

VI. Les moyens

a. Les locaux

L'ACM se déroulera au sein de la Maison Pour Tous de Monthureux sur Saône, située rue du Pervis 88410 MONTHUREUX S/SAÔNE, mise à disposition par la commune. C'est un bâtiment qui se divise en 2 étages. Au RDC, il y a une grande salle de 300 m², sol en parquet bois et faux plafond dalle. Une autre petite salle de 60 m², sol carrelage et plafond plâtre qui pourra servir de deuxième salle d'activité le matin, salle de restauration le midi et salle de sieste l'après-midi. Il y a également une cuisine de 23m² sol carrelage et plafond plâtre et un WC.

Au Rez de Jardin nous aurons accès à un hall de 35m² et à d'autres sanitaires : des sanitaires femmes avec 2 WC et 2 lavabos et un sanitaire hommes avec un WC et 2 lavabos.

Nous aurons également accès à une salle de l'école, située juste à côté de la MPT, où se déroulera l'atelier théâtre avec l'intervenant, cette salle mise à disposition par la CCVCSO donne également accès à des sanitaires.

Une visite de la PMI a eu lieu le 14 octobre, la visite était de manière générale très positive, les espaces sont plutôt intéressants. Quelques préconisations de réaménagement ont été données mais qui restent réalisables comme par exemple la sécurisation de l'armoire électrique, contrôle incendie et vérification des extincteurs à prévoir, installation d'une main courante à hauteur des enfants de -de 6 ans dans les grands escaliers intérieurs, etc.

b. Le matériel

❖ Pédagogique

Prêt de matériel pédagogique par le périscolaire.

❖ *Le mobilier*

Prêt de quelques tables et chaises par la CCVCSO et nous avons aussi accès au mobilier de la MPT à savoir les tables et chaises.

❖ *La vaisselle*

Elle sera mise à disposition par la mairie avec les locaux.

VII. Les modalités de prise en compte des rythmes journaliers, les journées types

Rythme : l'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant et devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute de chacun. Les temps de vacances sont aussi des temps de repos. Les plus jeunes peuvent bénéficier d'un temps de sieste et de calme après les repas. Le lever est échelonné afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il le souhaite.

Organisation des repas : livraison de repas soit par l'atelier de développement (repas de la cuisine de l'EHPAD de Darney) ou via l'ESAT le Floribois à Darney.

Journée type :

7h30 - 9h : accueil individualisé des enfants, activités calmes.

9h - 11h45 : temps d'activités et de jeux

11h45 - 12h : hygiène

12h – 13h 15 : déjeuner

13h-15- 15h30 : activité temps calme ou sieste pour les plus petits (3-5ans)

14h-16h30 : temps d'activité

16h30-17h : goûter

17h – 18h : jeux calmes, accueil des parents retour en famille

VIII. La composition de l'équipe

L'équipe encadrante est diplômée selon la réglementation en vigueur des ACM, elle sera composée de :

Un directeur ou une directrice diplômé-e

Un animateur pour 8 enfants de – de 6 ans

Un animateur pour 12 enfants de + de 6 ans

Le personnel déjà connu :

Direction : Anne SOYER (bénévole) DEJEPS (fin en 2023)

Directrice adjointe : Anaïs JEANNET, DEJEPS (fin en 2023)

Thierry LÂPRE, BEATP (animateur théâtre)

IX. Le type d'activités proposées

L'accueil de loisirs sera orienté sur la découverte culturelle, par le biais de l'atelier théâtre d'une part mais aussi dans tous les autres domaines culturels et artistiques : sorties au musée, arts plastiques et créatifs avec création de décors, cinéma, lecture...

Les loisirs constituent un environnement participant à l'évolution et à la construction identitaire de l'enfant. L'accueil de loisirs est un espace qui cherche à marquer sa différence avec l'école.

Pratiquer différentes activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.

Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/ tonique, individuel/ collectif, temps court/temps long. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants.

Un large panel d'activités permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui plaît et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir :

- Valoriser et encourager les enfants dans leurs activités ;
- Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant, avoir une attitude positive ;
- Assurer le bien-être de chaque enfant.

Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie du centre en apprenant les tâches de la vie quotidienne : participation au rangement, etc.

L'équipe d'animation met en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunions d'enfants, repas...)

Les animateurs doivent rester à l'écouter des enfants, de leurs envies, puis accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre.

Un espace calme sera mis à disposition de chaque enfant pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en aura besoin.

L'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âge (taille du mobilier, fléchage des lieux, accessibilité aux matériels et aux jeux).

L'aménagement est réfléchi pour permettre un rangement simple et identifiable par les enfants.

X. Le rôle de l'animateur

En contact permanent avec les enfants dont on lui confie la charge, l'animateur veille à leur sécurité physique, morale, affective et construit des relations avec eux. Il a un rôle éducatif dans l'apprentissage de la vie en collectivité. Il permet aux enfants de s'amuser et de découvrir de nouvelles activités en mettant en œuvre des animations de qualité et doit être force de proposition. Pour une équipe soudée et cohérente face aux différents acteurs, l'animateur doit respecter, observer les décisions prises en équipe. Il sait également se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

L'animateur se place en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place. Le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Sécurité : chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre et sa vigilance. L'animateur a la capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin. Les animateurs ont une formation aux premiers secours.

Hygiène et santé : Accompagner les enfants dans la continuité des réflexes de l'hygiène, comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé.

XI. Les modalités d'évaluation

Quantitatif : nombre d'enfants inscrits

Qualitatif : satisfaction des enfants, des familles, des animateurs

Organisation de temps d'échange avec les enfants et les parents pour échanger sur la qualité des services rendus.

Bilan collectif de l'équipe d'animation après la période de vacance scolaire écoulée, permettant d'évaluer les activités, les objectifs pédagogiques atteints et le vécu de l'enfant

Réunions de l'équipe d'animation durant la semaine